

La difficile décision de fin de vie

Toutes les vaches laitières doivent un jour quitter l'entreprise laitière. Comment prend-on la difficile décision de mettre fin à la souffrance d'un animal? Comment procède-t-on à l'euthanasie à la ferme?

La décision de mettre fin à la vie d'une vache est l'une des décisions les plus difficiles pour des propriétaires d'entreprises laitières. On côtoie nos vaches pendant des années. On a parfois nos préférées ou encore une telle a remporté des prix ou est classée Excellente. «Il faut parler de la démarche parce que la décision de fin de vie, elle est difficile. C'est difficile d'en parler et de prendre la décision. On parle de la mort et d'avoir à l'effectuer. Il faut en parler de cet aspect psychologique», explique la médecin vétérinaire Martine Denicourt. Cette professeure invitée de la Faculté de médecine vétérinaire et la professeure agrégée en médecine bovine curative Marjolaine Rousseau de la même faculté de l'Université de Montréal sont les deux spécialistes de l'euthanasie des bovins au Québec.

Il y a un paradoxe dans l'action d'euthanasier un animal de ferme. «Ce qui est compliqué, c'est de demander à des gens qui ont pris soin de leurs animaux d'aussi prendre la décision de les euthanasier», explique Martine



Denicourt. Certains n'y parviendront jamais. C'est pourquoi cette formatrice en euthanasie depuis 20 ans suggère que dans une équipe à la ferme, les tâches soient réparties. La personne qui prendra la décision de l'euthanasie ne sera pas nécessairement la même qui l'effectuera. «Comme ça, celui qui prend la décision, c'est plus rapide parce que ce n'est pas lui qui va la faire», dit-elle. Il faut toutefois que ces deux personnes soient disponibles parce que souvent, les décisions doivent être prises rapidement.

L'arbre décisionnel

Parce que c'est difficile, les médecins vétérinaires utilisent ce qu'ils appellent «un arbre décisionnel». Il s'agit d'un questionnaire qui rend la décision moins émotive. Selon les réponses aux questions, l'arbre décisionnel mène à quatre options possibles: le traitement, la réforme, l'abattage à la ferme pour consommation ou l'euthanasie à la ferme. «C'est un outil qui est encore peu utilisé de nos jours», explique Marjolaine Rousseau. Un sondage

pancanadien effectué en ligne auprès de 479 producteurs laitiers du Canada en 2019 sur les pratiques d'euthanasie à la ferme révélait que seulement 19% utilisaient un arbre décisionnel (voir encadré p. 40). Cet outil est plus commun dans le porc et la volaille en raison de la grandeur des troupeaux. Chez les bovins laitiers, c'est encore difficile d'en parler. «Mais c'est quelque chose sur lequel on travaille», ajoute Marjolaine Rousseau. Un arbre décisionnel doit être écrit sur papier et pensé avant que les personnes impliquées soient confrontées à la décision. Il faut se demander: Se lève-t-elle? Bouge-t-elle? Mange-t-elle? Est-elle susceptible de s'en sortir avec un traitement? «Si ta réponse est tout le temps non, la décision, ce n'est plus la tienne. C'est l'arbre de décision qui l'a amenée», explique Martine Denicourt.

pancanadien effectué en ligne auprès de 479 producteurs laitiers du Canada en 2019 sur les pratiques d'euthanasie à la ferme révélait que seulement 19% utilisaient un arbre décisionnel (voir encadré p. 40). Cet outil est plus commun dans le porc et la volaille en raison de la grandeur des troupeaux. Chez les bovins laitiers, c'est encore difficile d'en parler. «Mais c'est quelque chose sur lequel on travaille», ajoute Marjolaine Rousseau. Un arbre décisionnel doit être écrit sur papier et pensé avant que les personnes impliquées soient confrontées à la décision. Il faut se demander: Se lève-t-elle? Bouge-t-elle? Mange-t-elle? Est-elle susceptible de s'en sortir avec un traitement? «Si ta réponse est tout le temps non, la décision, ce n'est plus la tienne. C'est l'arbre de décision qui l'a amenée», explique Martine Denicourt.

L'animal n'est donc pas automatiquement traité. «Si un producteur est bon dans les petits soins et qu'il est capable de suivre l'évolution au fur et à mesure, peut-être qu'on va être capable de ne pas le diriger vers la dimension d'euthanasie», explique Marjolaine Rousseau. C'est donc différent pour chaque entreprise. Toutefois, si l'on choisit de traiter, il faut aussi penser qu'en cas d'échec, l'animal ne pourra probablement plus être réformé ni abattu à la ferme pour consommation puisque les médicaments nécessitent souvent le respect d'un temps de retrait. Si la décision est de traiter, il faut constamment retourner à l'arbre décisionnel pour savoir si c'est toujours la bonne décision à prendre. «Parfois, dans un traitement, les gens persévèrent trop longtemps. C'est d'une certaine façon, de l'acharnement thérapeutique», explique Martine Denicourt. Il en résulte un enjeu de bien-être animal. «L'euthanasie, ça fait partie du bien-être animal

parce que ça permet d'abrégé les souffrances d'un animal qui autrement mourrait seul en souffrance», explique Marjolaine Rousseau. Ça ressemble à de l'aide médicale à mourir dont la décision est prise par un arbre décisionnel. «Quand les gens me demandent ce que je fais comme travail, je leur dis que je suis en bien-être animal, dit Martine Denicourt. Pour moi, l'euthanasie, c'est du bien-être animal.»

L'arme à feu ou le pistolet percuteur

Depuis que les équarisseurs n'offrent plus le service d'euthanasie à la ferme, soit l'an dernier, il y a moins d'options pour effectuer les euthanasies à la ferme. Il reste l'injection, qui ne peut être pratiquée que par le médecin vétérinaire, l'arme à feu et le pistolet percuteur à tige pénétrante. La méthode la plus utilisée en Amérique du Nord par les agriculteurs est l'arme à feu. Le sondage pancanadien révélait que plus de 70 % des producteurs laitiers au pays utilisent l'arme à feu pour euthanasier un animal. «Ce n'est pas fait pour tout le monde», explique Martine Denicourt. Pour utiliser une arme à feu, il faut un permis. Avec la grosseur des entreprises, ça peut être difficile à appliquer et non sécuritaire.

Pour l'utilisation du pistolet percuteur à tige pénétrante, il n'est pas nécessaire d'avoir un permis, mais Martine Denicourt explique que ça prend une formation. «Quand on parle d'euthanasie, ce qu'on recherche, c'est un taux



Plusieurs modèles de pistolets percuteurs à tige pénétrante sont disponibles au Québec. Selon Martine Denicourt, il faut une formation pour bien l'utiliser. L'objectif est d'insensibiliser rapidement l'animal.

d'efficacité tout près de 100 %, dit-elle. Par définition, l'euthanasie, c'est une méthode rapide et qui n'apporte pas plus de souffrances à l'animal.» C'est pourquoi la personne qui effectue l'euthanasie devrait suivre une formation, que ce soit pour l'utilisation de l'arme à feu dans le but de faire une euthanasie ou pour l'utilisation du pistolet percuteur. Au Canada, excluant les médecins vétérinaires, 51 % des personnes effectuant une euthanasie dans les fermes laitières ont suivi une formation. Au Québec,

Sondage pancanadien sur l'euthanasie

En 2019, une équipe de chercheurs de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, dont font partie Martine Denicourt et Marjolaine Rousseau, a fait un sondage auprès de 479 fermes laitières dans cinq provinces canadiennes. Le but était d'en connaître davantage sur les pratiques d'euthanasie à la ferme et les impacts émotionnels sur les personnes ayant à l'effectuer. Les résultats ont été publiés dans le *Journal of Dairy Science* de novembre 2022. Voici les principaux résultats.

- 70 % utilisent l'arme à feu pour l'euthanasie à la ferme.
- 94 % des fois, c'est le propriétaire de la ferme qui effectue l'euthanasie.
- 32 % des fermes font toujours examiner l'animal par le vétérinaire avant l'euthanasie.
- 51 % des personnes effectuant une euthanasie ont reçu une formation.
- 16 % des entreprises ont un arbre décisionnel.
- 17 % des personnes ont de la difficulté avec la responsabilité de mettre fin à la vie de leur animal.
- 19 % des personnes ont la perception que les autres personnes dans l'entreprise ont de l'inconfort avec le fait de procéder à l'euthanasie.



En plus d'enseigner et de faire de la recherche à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Marjolaine Rousseau travaille à la Clinique ambulatoire bovine rattachée au Centre hospitalier universitaire vétérinaire. Elle y fait de l'enseignement clinique en allant dans les fermes de la région de Saint-Hyacinthe avec des étudiants en médecine vétérinaire.

66% des répondants effectuant l'euthanasie à la ferme n'avaient pas reçu de formation pour effectuer cette tâche.

Le pistolet percuteur cible un endroit précis du cerveau pour insensibiliser l'animal. Parfois, l'animal meurt, parfois non. Toutefois, si l'animal est rendu inconscient, l'objectif est atteint. Une méthode complémentaire est utilisée pour s'assurer que l'animal est mort. Le décès doit ensuite être constaté. Une rencontre du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) offerte gratuitement par le MAPAQ permet au producteur de voir toutes les étapes de l'euthanasie à la ferme avec son médecin vétérinaire (voir encadré ci-contre). Parce que les producteurs et leurs employés n'ont pas tous la même sensibilité et les mêmes aptitudes en ce domaine, il est impossible d'avoir une solution unique pour tous. Voilà pourquoi cette rencontre individuelle est intéressante. Et peut-être que vous direz, comme Martine Denicourt, que vous faites du « bien-être animal » lorsque vous euthanasiez une vache. 🐄

Marie-Josée Parent est agronome et journaliste. Elle couvre les productions laitière, bovine, avicole et porcine au *Bulletin des agriculteurs*.

Une visite PISAQ gratuite

Le 16 février 2023, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a lancé une nouvelle campagne du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) portant sur l'euthanasie de bovins, ce qui inclut les bovins laitiers et de boucherie, ainsi que les veaux lourds. « C'est un accompagnement structuré sous forme de visite zoosanitaire », explique le médecin vétérinaire Luc Bergeron, responsable du réseau bovin au MAPAQ. La visite d'un médecin vétérinaire à la ferme est subventionnée à 100 %. Elle vise l'adoption des bonnes pratiques. Il y en a plusieurs disponibles. Celle portant sur l'euthanasie à la ferme est la 14^e offerte par le MAPAQ. Elle cible les bonnes pratiques en matière de décision et de pratique de l'euthanasie. Le lancement a eu lieu dans le cadre d'un webinaire de formation auprès des médecins vétérinaires praticiens.

« Ça fait plusieurs années que l'euthanasie à la ferme est un sujet de discussions », explique Luc Bergeron. La motivation vient du fait qu'il s'agit d'un enjeu de bien-être animal, mais qu'en même temps, autant du côté des producteurs que des vétérinaires, il y a un malaise à procéder à l'euthanasie. L'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec a identifié les besoins qui ont mené au développement du volet par le MAPAQ.

Dans une visite d'une heure et demie, tous les thèmes entourant l'euthanasie sont abordés : l'arbre décisionnel, les méthodes d'euthanasie, les mesures complémentaires, la façon de constater l'inconscience et de confirmer la mort de l'animal. « À la fin, ce qui est demandé au médecin vétérinaire, c'est de laisser au producteur une procédure normalisée », explique Luc Bergeron. Sur cette procédure écrite, on retrouve l'arbre décisionnel, la procédure normalisée personnalisée pour le producteur et la procédure d'euthanasie. « On a fait des projets pilotes avec des médecins vétérinaires praticiens et des producteurs et ça a été très bien reçu », dit Luc Bergeron. Un programme semblable chez les petits ruminants sera offert plus tard ce printemps.

Partager les histoires agricoles du Canada

En tant que musée axé sur l'innovation, le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada renforce la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard du secteur agricole canadien. Laissez-nous vous aider à raconter **votre** histoire!



MUSÉE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
DU CANADA
CANADA AGRICULTURE
AND FOOD MUSEUM

IngeniumCanada.org

Canada

